

Massacre musulman de Sarah Halimi : on passe l'éponge



Françaises, Français ! Attendez-vous dès à présent à une nouvelle vague d'assassinats, de viols et d'éborgements en tous genres ! La justice vient de délivrer un permis de tuer du Juif !

Et ce, en plein Ramadan, si ce n'est pas une bonne nouvelle !

Une corbeille-cadeau offerte par la plus haute compétence judiciaire aux musulmans. Elle arrive juste à temps pour leur faciliter le mouvement « **pas touche à mon hijab** »

Et voici comment elles l'illustrent leur projet :



Alors que l'insoutenable réalité, elle est ici :



Je ne sais pas vous, mais une colère incommensurable me tient. Sarah Halimi, soixante-cinq ans de confession juive, mère de trois enfants, médecin puis directrice de crèche, **pour résumer, une personne exemplaire**, est battue, écharpée, rouée de coups, torturée puis défenestrée du haut de son immeuble par une ordure de 27 ans. « J'ai tué le démon », hurlait l'assassin son œuvre faite.

Précisions que le tueur vivait depuis 10 ans dans une grande délinquance, qu'il a été **condamné 22 fois** pour consommation de drogue, trafic de drogue, conduite après consommation de drogue... Et également été retrouvé sur lieux d'un crime avec les mains pleines de sang. Condamné pour avoir brûlé au visage une personne. **Pour résumer, une ordure manifeste.**

Madame Halimi avait été insultée et harcelée **des mois durant** par cette raclure et sa famille (sans la moindre intervention de bouffée délirante) parce que Juive, et torturée sauvagement avant d'être défenestrée vivante. **La mère et la soeur de cet assassin musulman crachaient sur le passage de la victime lorsqu'elles la croisaient dans l'escalier !**

Quelle est la durée d'une "bouffée délirante"? Une demi-heure? Une heure? Le temps de massacre et de tuer? Pour la psychiatrie: " épisode délirant et/ou hallucinatoire aigu et

transitoire". Pour le Larousse: " Sensation soudaine et intermittente". Le point commun de ces deux définitions est une durée courte et non répétitive. Si **l'incitation** au crime est le fruit d'une "bouffée délirante" chez Traoré, pas son **exécution**...

Le caractère antisémite de l'acte reconnu, ne serait-ce pas censé être facteur aggravant ?

Comment se taire aujourd'hui ?

Il ne manquait plus que cela : dans l'affaire Sarah Halimi : macron appelle à un changement de la loi.

<https://français.rt.com/france/85770-affaire-sarah-halimi-emma-nuel-macron-appelle-changement-loi>

Le champion de la déclaration factice toutes catégories „maintient aussi l'objectif des 10 000 policiers et gendarmes supplémentaires en fin de mandat" . Je me trompe, ou il aurait juré d'installer 15 000 places de prison ?

Sa dernière proclamation. Ce midi, vers 13 h 30 : « Efficacité et exemplarité, c'est le tandem auquel nous croyons ». Eh ben....

De nombreux témoins ont entendu le prétendu innocent – car inopinément pris par une bouffée – réciter des sourates du Coran et crier « Allahou Akbar ».

“Selon les juges, le non-jugé n'aurait pas eu conscience du risque de bouffée délirante liée au cannabis”

Le meurtre de Sarah Halimi restera impuni!

Décision des plus ahurissantes, car elle va à 180° des décisions de justice concernant la délinquance routière, où la prise de stupéfiants est une circonstance aggravante. Le fait que Traoré ait été drogué est une circonstance non seulement atténuante, mais l'exonère carrément de toute

responsabilité.

Sa seule pathologie psychiatrique est l'antisémitisme, une paranoïa apathiquement perverse.

Et cette affaire risque bien de faire jurisprudence!

Comment la famille Halimi ne se sentirait-elle pas trahie par ceux-là mêmes qui sont censés rendre la société plus juste ? Aucune enquête, alors que l'assassin allait 5 fois par jour à la mosquée salafiste ?

Et rappelons que maître Goldanel, avocat de la famille Halimi, avait porté plainte contre la police pour non assistance à personne en danger, les policiers présents sur place n'étant intervenus qu'après la défenestration.

A ce jour, la violence et la haine antisémite triomphent.

“Un individu qui a massacré ma sœur comme il l'a massacrée, à coups de poing et à coups de pied pendant une demi-heure et qui lui a fracassé tous les os du visage va sortir et être libre comme l'air” (frère de la victime).

Le quinquennat macron restera dans les mémoires comme l'apothéose de l'abjection, de l'injustice, du mépris, de la haine anti-française.

Encore une preuve de la corruption des juges, de leur islamo collaboration et de leur participation active à l'islamisation de la France.

Ce genre de verdict inique pousse les citoyens à vouloir rendre justice eux-mêmes... mais attention, interdit ! Pas touche !

Personne n'a encore jamais vu des ivrognes tuant leurs épouses, échapper au procès. Pourtant ils sont bien dans un état de non discernement au moment de leurs crimes.

Cette décision est d'autant plus invraisemblable que la même intelligentia bien-pensante fait campagne pour la légalisation du cannabis au motif que cette drogue est anodine...

Il va falloir s'habituer à la justice de la charia.

IL AVAIT FALLU 14 MOIS POUR QUE LE CARACTÈRE ANTISÉMITTE SOIT RECONNU ALORS QUE TRAORÉ NE MANQUAIT PAS UNE OCCASION DE TRAITER SARAH HALIMI, AINSI QUE SA FILLE, DE « SALES JUIVES »

LA VRAIE RAISON DU NON-PROCÈS EST LA PRÉSENCE DE 26 POLICIERS QUI, BIEN QU'ENTENDANT LES HURLEMENTS N'ONT PAS BOUGÉ: « NON-ASSISTANCE À PERSONNE EN DANGER ». POUR CAMOUFLER CELA: PAS DE PROCÈS!!!

Nos trouillards d'élus ont la frousse qu'un jugement à perpétuité ne mette le feu aux poudres dans les banlieues. En fermant les yeux, on achète la paix sociale.

Pas de prison ? C'est une aggravation de la haine raciale envers lui est ses semblables et, oui monsieur macron, et même un pas de plus vers la guerre civile.

Et après ça ils vont prétendre que la "justice" est rendue au nom du peuple français!

Après nos politicards vérolés, notre justice politisée, nos psychiatres judiciaires à la ramasse, de vieux médecins en fin de carrière, à force de voir des débiloides toute l'année le sont devenus eux mêmes.

L'assassin est hospitalisé en psychiatrie pour un temps indéterminé mais pourra être libéré dès que son état mental s'améliorera. Ce qui ne pourrait durer.

Anne Schubert